

Conditions de travail des enseignants...

C'est la semaine qui déborde, pas le porte-monnaie !

27 heures par semaine dans les textes, 44 heures dans les faits : c'est beaucoup trop !

Recrutés à bac + 5, pour un salaire moyen inférieur de 17 % par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE : c'est bien trop peu !

Le SNUipp-FSU 69 vous dépeint le tableau des conditions de travail des enseignants du 1^{er} degré et vous expose ses revendications.

TEMPS DE SERVICE

SUR LE PAPIER 27H PAR SEMAINE

24 HEURES D'ENSEIGNEMENT DEVANT ÉLÈVES

108 HEURES ANNUALISÉES

36H d'activités pédagogiques complémentaires (APC)

24H forfaitaires consacrées au travail en équipe, aux relations avec les parents, aux projets de scolarisation des élèves handicapés.

24H pour l'organisation de ces APC, leur articulation avec les autres moyens mis en œuvre pour aider les élèves (scolarisation des moins de trois ans, dispositif « plus de maîtres que de classes », parcours entre les cycles...)

18H consacrées à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue (dont tout ou partie peut être sur support numérique - M@gistere)

6H consacrées à la participation aux conseils d'école obligatoires.

À noter que 9H de réunions d'information syndicale (RIS) peuvent être déduites des 108H. 3h de RIS peuvent également se dérouler sur le temps d'enseignement devant élèves.

DANS LA VRAIE VIE, ÇA DEBORDE

Les 108H ne sont pas adaptées à la réalité de notre travail. Une étude du ministère de juillet 2013 montre que le temps moyen consacré au travail en équipe et aux relations avec les parents atteint 2 heures 30 par semaine, soit quasiment le double du temps prévu dans les 108 heures. Elle met également en lumière un nombre de tâches (relation avec les partenaires, auto-formation, temps de régulation, co-organisation d'événements de la vie de l'école, mise en place de projets spécifiques) qu'il faut bien faire et qui vont bien au-delà des 108 heures.

Sans compter le temps de préparation, de recherche, de correction et d'imprévus qui amènent à 44 H de travail par semaine, beaucoup plus pour les directeurs d'école.

REVENDEICATIONS DU SNUIPP

DU TEMPS !

Le métier a changé. Il est toujours plus complexe. Élèves en difficulté, en situation de handicap, projets, langues vivantes, numérique, travail en équipe, relation aux parents... toutes ces dimensions du métier ne s'improvisent pas. Sans aide, elles sont parfois vécues comme des difficultés personnelles alors qu'elles interrogent la professionnalité et les conditions de travail des enseignants.

Formation continue, confiance et valorisation professionnelle sont indispensables. Il faut aussi libérer du temps pour reconnaître enfin toutes les nouvelles missions qui se sont accumulées. Le volontariat a aujourd'hui atteint ses limites.

L'allègement des obligations de service des enseignants est donc nécessaire via une déconnexion du temps élève et du temps enseignant pour aller vers un service de 18 heures d'enseignement.

Cela passe par une première étape de 21 heures de classe et 3 heures de concertation, sans diminution du temps de classe pour les élèves et avec **la fin des activités pédagogiques complémentaires sans contrepartie.**

DE L'ARGENT !

Les enseignants du primaire restent depuis trop longtemps à un niveau de salaires sans rapport à leur niveau de qualification.

Pour le SNUipp-FSU, les négociations du PPCR sont bien tardives alors même que nous entrons dans la 5^{ème} année du gel du point d'indice. De plus, le calendrier proposé pour la refonte de la grille indiciaire de la catégorie A ainsi que la transformation de la prime ISAE en points d'indice renvoie tout changement à après les élections présidentielles de 2017. Nous sommes donc très dubitatifs sur ces possibles avancées.

Le SNUipp-FSU en cette rentrée, lance donc une campagne pour l'alignement de l'ISAE (indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves) sur l'ISOE (indemnité de suivi et d'orientation des élèves). Pour rappel, l'ISAE est de 400€ alors que l'ISOE est de 1200€ net pour les collègues du second degré! **Alors cliquez !** (tous les liens sur notre site internet)

Travail hors la classe : le SNUipp-FSU mène l'enquête

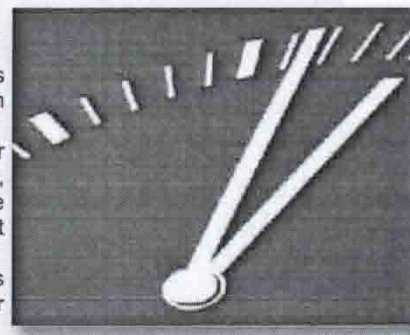
Par le biais du chantier travail, le SNUipp-FSU et l'équipe ERGAPE ont d'abord mené une enquête exploratoire sur le travail que fournissent les enseignants en dehors des 24 heures de classe et des 108 heures institutionnalisées. Cette enquête sociologique à laquelle 163 collègues ont répondu nous a permis de dresser un tableau général éclairant ce « travail caché ».

Quelle quantité horaire ?

Cette enquête établit une durée cumulée du temps classe et « hors la classe », de 40 heures et 52 minutes par semaine, ce qui est très proche du constat fait par le ministère dans un rapport de l'IGEN (4) : 42 heures et 18 minutes.

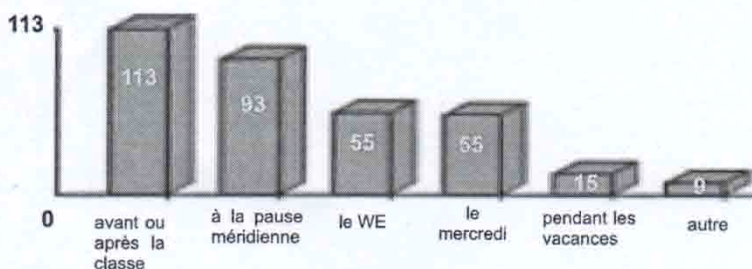
Nous observons qu'il y a de grandes différences entre enseignants, sur la durée mais aussi sur la répartition de ce temps : le matin avant la classe, le soir, à la pause méridienne, le mercredi, le week-end, les vacances... chacun fait comme il veut et comme il peut. En effet, chaque collègue fait en fonction de ses propres réalités, selon son expérience, sa vie de famille, s'il est proche ou éloigné son école...

Mais, malgré ces grandes disparités, nous estimons après étude que les enseignants travaillent chaque semaine entre 13h52 et 16h18 en plus des heures prévues par l'institution.

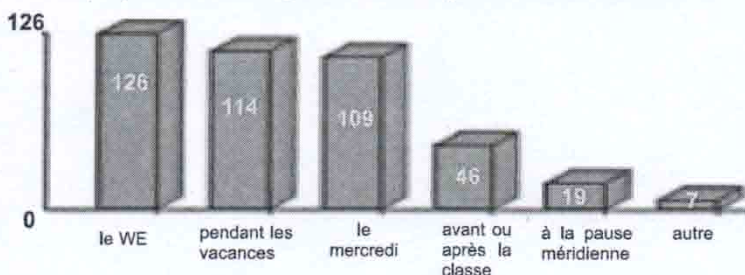


(4) Rapport n° 2012-070 de l'IGEN : « Les composantes de l'activité professionnelle des enseignants outre l'enseignement dans les classes ».

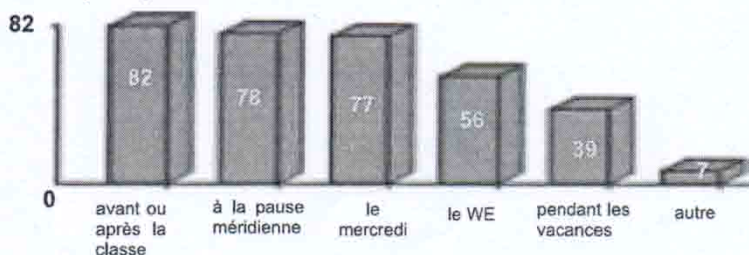
Les corrections des travaux d'élèves ont plutôt lieu autour du temps de classe



Les préparations de séquences se font plutôt durant le week-end



Les tâches administratives sont réparties équitablement sur tous les temps disponibles



Des activités nombreuses et diverses

L'analyse de cette enquête nous a montré la très grande diversité des activités réalisées par un professeur des écoles en dehors de son travail devant les élèves (et des 108 heures annuelles).

Dans un premier temps, nous avons interrogé les collègues en tentant de différencier :

- Le temps de préparation d'une séance
- Le temps de correction
- Les tâches administratives
- Les rencontres avec les partenaires
- Les échanges entre pairs
- L'organisation matérielle de la salle de classe

Très vite les réponses des enseignants ont largement dépassé le cadre de cette classification.

De nombreuses tâches sont effectuées par un professeur des écoles, avec par ailleurs de vraies difficultés à différencier ce qui relève de son « travail » ou ce qui relève de sa vie personnelle : se documenter, manipuler un logiciel, se rendre à la médiathèque ou au musée, préparer une sortie, se coordonner avec l'AVS, entretenir le jardin pédagogique, mettre à jour le blog de la classe, répondre aux mails, imprimer des photos, acheter du matériel pédagogique ou emprunter des livres...